



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Vergers de Gascogne font le choix du Biopôle à Fleurance.

Le Président de la Lomagne Gersoise, Jean Louis CASTELL, accompagné de l'ensemble des élus de la commission développement économique, et Pascal LAFONT, Directeur General de l'entreprise « les Vergers de Gascogne », ont signé ce mardi 20 Octobre la convention d'attribution de la subvention allouée à cette entreprise.

L'entreprise « les Vergers de Gascogne » située historiquement sur la commune de Montestruc-sur-Gers, va bientôt s'installer sur la zone industrielle de Fleurance. Cela fait maintenant un an que les services de la Lomagne Gersoise accompagnent cette entreprise, en plein développement, pour lui permettre de trouver un terrain compatible pour accueillir ses nouveaux locaux.

Pascal LAFONT a ainsi fait le choix d'un terrain de 9.200m² sur le Biopôle de Fleurance pour y implanter son nouveau bâtiment, ainsi qu'un nouveau process de production afin de répondre au fort développement de son activité de conserverie qui réalise 2,2 Millions de chiffre d'affaires, dont 30% à l'export. Il a souligné la rapidité avec laquelle il a pu obtenir le permis de construire de ce projet de 1,5 M d'€ qui doit lui permettre de doubler son chiffre d'affaires d'ici 5 ans et de recruter de nouveaux collaborateurs dans les mois qui arrivent.

Jean Louis Castell a rappelé que cette subvention de 130.000 € attribuée par la Lomagne Gersoise à l'entreprise permet de faire levier pour qu'elle puisse bénéficier des fonds auprès de la Région et de l'Europe et répond aux objectifs de ce dispositif d'aide pour favoriser l'investissement immobilier et encourager l'emploi. Comme le rappelle Jean Louis CASTELL, « l'emploi reste notre priorité pour ce territoire dans un contexte local particulièrement touché actuellement ».

Contact développement économique : Olivier de Witte 05 62 29 52 42 – service-economie@lomagne-gersoise.com